

TARIFS PLAISANCE 2023 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

Manutentions plaisanciers (Chariot élévateur < 15tonnes)

	Mise à terre OU mise à l'eau (1)	Forfait titulaires ponton ou haltère (2) (3)
Jusqu'à 5,99 m	55,30 €	99.50 €
De 6,00 à 6,99 m	67,30 €	121.10 €
De 7,00 à 7,99 m	84,50 €	151.90 €
De 8,00 à 8,99 m	101,50 €	182.70 €
De 9,00 à 9,99 m	106,70 €	192.00 €
De 10,00 à 10,99 m	111,80 €	201.40 €
De 11,00 à 11,99 m	121,60 €	218.90 €
Au-delà de 12,00 m	131,50 €	236.40 €

(1) : Mise à terre ou mise à l'eau du bateau et calage sur bers. Prix par opération de manutention

(2) : Forfait comprenant la mise à terre du bateau, le calage sur bers et la remise à l'eau du bateau.

(3) : Forfait s'appliquant aux titulaires annuels d'un poste d'amarrage sur haltère ou ponton incluant la gratuité de 2 jours de location de bers et 2 jetons de nettoyeur haute pression.

Manutentions professionnels de la mer (chariot élévateur)

	Mise à terre ET mise à l'eau
< 5 tonnes	175,00 € HT
De 5 à 8 tonnes	233,50 € HT
De 8 à 10 tonnes	291,90 € HT
De 10 à 12 tonnes	350,20 € HT
Forfait cale de carénage	224,40 € HT

Ce forfait comprend une mise à terre, le calage sur bers, et la remise à l'eau du navire. Ce tarif ne comprend pas la location des bers et le stationnement sur terre-plein.

Stationnement terre-plein

Monocoques	0,20 €/m ² /jour	3,50 €/m ² /mois
Multicoques	0,20 €/m ² /jour	3,50 €/m ² /mois

Une gratuité de 60 jours consécutifs ou non est accordée aux plaisanciers titulaires annuels d'un poste d'amarrage sur ponton ou haltère, au 61^{ème} jour les tarifs ci-dessus sont appliqués. Cette gratuité est limitée à 15 jours entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

Le tarif de stationnement des monocoques et multicoques sur le terre-plein est doublé au-delà d'une durée de 24 mois.

Stationnement cale (suivant l'activité du port)

Une autorisation devra être demandée au préalable au bureau du port.

Jusqu'à 5,99 m	21.00 €/jour
De 6,00 à 6,99 m	29.70 €/jour
De 7,00 à 7,99 m	32.30 €/jour
De 8,00 à 8,99 m	34.70 €/jour
De 9,00 à 9,99 m	38.80 €/jour
De 10,00 à 10,99 m	43.00 €/jour
De 11,00 à 11,99 m	49.80 €/jour
Au-delà de 12,00 m	56.50 €/jour

Un droit d'échouage sur la cale par an (d'une durée limitée à 12 heures) est offert à chaque plaisancier titulaire annuel d'un poste d'amarrage sur ponton ou haltère. Au-delà les tarifs ci-dessus sont appliqués.

TARIFS PLAISANCE 2023 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

Stationnement terre-plein dérivateur

Une autorisation devra être demandée au préalable au bureau du port.

Dériveurs légers	0,80 €/m ² /jour	5,80 €/m ² /mois
------------------	-----------------------------	-----------------------------

Stationnement risberme (réservé aux professionnels de la mer)

Une autorisation devra être demandée au préalable au bureau du port.

Risberme	5,80€ HT/jour/navire
----------	----------------------

Les tarifs sont TTC sauf indications contraires. Les tarifs ne comprennent pas les jetons d'eau et d'électricité et la location des biers (sauf indications contraires). Les opérations de carénage sont effectuées par l'utilisateur lui-même. Il est demandé de réserver au préalable au bureau du port.

Opérations diverses

Location de ber	2.10 €/jour
Déplacement de navire à l'intérieur du port	66.50 €
Opération d'assistance, avec embarcation de servitude	66.50 €
Opération avec barge de travail et deux agents portuaires	165,00 € HT/heure
Utilisation du tracteur avec un agent du port	27.70 €/ ½ heure
Tout service rendu par le personnel du Port	21.50 €/ ½ heure
Vérification du navire sous la ligne de flottaison	62.80 € (maximum ½ heure)
Charge de batterie (*)	9.10 €/charge
Utilisation du nettoyeur haute pression	4.50 € le forfait, 20 min d'électricité et/ou d'eau
Utilisation de la grue par un personnel du Port	35.00 € l'opération d'1/2 heure maximum
Borne WIFI	Gratuit
Accès Internet au bureau du port	Gratuit (sur les horaires d'ouverture)
Perte et renouvellement des badges de stationnement	50.50 €
Taxe de séjour forfaitaire « Contrat Passeport Escales »	0.60€/jour/navire
Eau	4.20 € HT/m ³
Délivrance d'une carte « Passeports Escales » (réservé aux titulaires d'un poste d'amarrage annuel sur ponton)	22.40 € TTC pièce = 10 nuitées offertes

Forfait Electrique annuel (*)

Longueur	TTC
< 8 mètres	71,00 €
De 8 à 10 mètres	118,60 €
De 10 à 12 mètres	166,40 €
> 12 mètres	234,80 €
Forfait résident sur leur bateau	8.20€/ml / mois

(*) Les tarifs seront indexés en cours d'année en fonction des coûts d'électricité du fournisseur d'énergie de la CCIMBO.

Carburants

GO détaxé	Prix d'achat + 0,10€/L
SP détaxé	Prix d'achat + 0,20 €/L
GO taxé	Prix d'achat + 0,20 €/L
Essence taxée	Prix d'achat + 0,20 €/L